

LETTRE D'HABILITATION

Abidjan, le 24 avril 2017

Monsieur le Directeur
OO2 FORMATIONS
04 BP 1022
ABIDJAN 04

N/ Réf : FDFP-CG/N°110-2017/HAB/TBL/KK/kt

Monsieur le Directeur,

La Commission Permanente du Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (F.D.F.P) au cours de sa séance du **11 avril 2017**, a habilité votre cabinet pour mener des actions de formation dans le(s) domaine(s) suivant(s):

- ❖ COMPTABILITE, GESTION FINANCIERE, FISCALITE
- ❖ MANAGEMENT, GESTION D'ENTREPRISE, ENTREPRENEURIAT
- ❖ SPECIALITES PLURIVALENTES DE L'INFORMATIQUE
- ❖ CONCEPTION, GESTION, CONDUITE DE PROJET.

La présente lettre confère à votre cabinet les avantages prévus au **Décret N° 92-529 du 02/09/1992** pour une durée allant jusqu'au **31 décembre 2018**.

Cette habilitation, renouvelable chaque année, peut être suspendue ou annulée si les conditions de son octroi n'étaient plus réunies.

Veillez agréer, **Monsieur le Directeur**, nos salutations distinguées.

LE PRESIDENT DU COMITE DE GESTION



TCHAGBA Bougui Laurent